

Informations pratiques

La CCBVL propose un service d'accueil des enfants au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) situés sur son territoire.

Conditions d'accueil

Pour être accueilli au sein d'un des ALSH de la CCBVL, un enfant doit remplir deux conditions :

- être scolarisé,
- être âgé d'au moins 3 ans au premier jour de présence (sauf à Marchenoir, 4 ans).

Dossiers d'inscription

L'inscription d'un enfant au sein d'un ALSH de la CCBVL nécessite de remplir un dossier administratif. Ce dossier sera valable jusqu'au 31 août 2023, mais toute modification des renseignements en cours d'année doit être communiquée au responsable de la structure dans les plus brefs délais.

Pour être complet, le dossier administratif d'un enfant doit contenir les éléments suivants :

- le document « Fiche enfant ALSH CCBVL » (fiche individuelle de renseignements),
- une attestation d'assurance en Responsabilité Civile,
- une photocopie des vaccinations de l'enfant (DTPolio obligatoire),
- les coupons-réponses du règlement intérieur des ALSH signés.

Pour chaque séjour, une fiche spécifique de réservation est à compléter durant la période dédiée aux inscriptions.

Tarifification

Les tarifs journaliers des ALSH de la CCBVL sont basés sur les revenus des familles. Une tarification modulée est pratiquée en fonction du quotient familial. Le service Jeunesse appliquera la tarification adaptée au quotient familial de chaque famille selon les éléments récupérés :

- pour les allocataires de la CAF, via le service Cdap de la CAF. Dans le cas où une famille ne souhaiterait pas que notre service accède à ses données personnelles via ce service, celle-ci devra fournir tous les documents nécessaires à l'établissement de son quotient familial selon le même mode de calcul que la CAF,
- pour les allocataires de la MSA, sur présentation d'un justificatif de quotient familial daté de moins de trois mois au premier jour du séjour.

Les familles bénéficiaires de Bons Vacances de la CAF ou d'aides spécifiques doivent nous fournir les documents lors de l'inscription.

Nos partenaires



Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Été 2023



Mot de la Vice-Présidente

Mesdames, Messieurs, Chères familles,

Les élus de la Communauté de communes ont adopté, le 13 avril 2023, le projet éducatif communautaire qui s'appuie sur le socle des valeurs de la République et le principe de laïcité. Il met au coeur du projet politique les questions environnementales et définit ensuite des orientations éducatives autour des solidarités, de la citoyenneté et du vivre ensemble.

En parallèle, les équipes préparent activement l'été et les vacances de vos enfants pour les accueillir dans les différents accueils de loisirs de proximité de 3 à 8 semaines. Le Point Accueil Jeunes a également une activité estivale dense pour vos ados, avec le retour des camps, un accueil à Mer mais aussi à Oucques la Nouvelle.

Au nom des équipes d'animation et de mes collègues élus, je vous souhaite un très bel été.

Catherine BLOQUET-MASSIN



Informations pour les ALSH du territoire de la CCBVL

	Avaray - Lestiu	Josnes	Mer	Oucques la Nouvelle	Suèvres
Lieu d'accueil	Groupe Scolaire - 48 rue du Brenot	Ecole primaire "les moulins" - 5 rue des Grenouilles	Pôle Jeunesse - 26 rue du Sergent Bernard	Ecole maternelle - 5 rue du Camping	35 rue Lucien Mignat
Période d'ouverture	Du 10 au 28/07/2023	Du 10/07 au 04/08/2023	Du 10/07 au 01/09/2023	Du 10/07 au 04/08/2023	Du 10/07 au 28/07/2023
Horaires de l'A.L.S.H	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h
Horaires de garderie	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15
Modalités d'inscription	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine
Contacts	Nicolas CHABROL : 06.11.09.05.45 alsh.avaray@beaucevalde Loire.fr alsh.mer@beaucevalde Loire.fr	Karine TARIN 06.49.53.27.72 alsh.josnes@beaucevalde Loire.fr	Mathias POILONG - Christophe BOUTON 02.54.33.38.40 alsh.mer@beaucevalde Loire.fr	Clémence HENRY 06.77.16.50.83 alsh.oucques@beaucevalde Loire.fr	Amélie PELE 07.57.42.62.63 alsh.suevres@beaucevalde Loire.fr
Inscriptions mail uniquement	Du samedi 13 mai à 9h au vendredi 26 mai à 9h Uniquement par mail à l'adresse suivante : inscriptionsALSH@beaucevalde Loire.fr				

Tarifs des ALSH de la CCBVL appliqués pour les vacances

Tarifs de la garderie

A.L.S.H (8h30 - 17h)

Quotient familial	Tarifs journaliers					
	C.C.B.V.L			Hors C.C.B.V.L		
	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA
≥ 1201	16,79 €	12,16 €	12,16 €	33,58 €	28,95 €	28,95 €
801 à 1200	15,77 €	11,14 €	11,14 €	31,54 €	26,91 €	26,91 €
≤ 800	14,75 €	10,12 €	10,12 €	29,50 €	24,87 €	24,87 €

LES PERSONNES APPORTANT LEUR REPAS POUR RAISONS MEDICALES BENEFICIERONT D'UNE TARIFICATION SPECIFIQUE, RENSEIGNEMENTS AUPRES DE VOTRE STRUCTURE.

Prestation journalière	
MSA	4,63 €
CAF	4,63 €

Garderie du matin (7h15-8h30) et/ou du soir (17h-18h15)

Quotient familial	Forfait "à la semaine"	
	C.C.B.V.L	Hors C.C.B.V.L
≥ 1201	7,96 €	15,92 €
801 à 1200	7,44 €	14,88 €
≤ 800	6,92 €	13,84 €

Pour les A.L.S.H de Josnes, Suèvres, Oucques la Nouvelle et Mer

Les aides spécifiques (bons vacances, comités d'entreprises, etc...) sont à déduire des tarifs ci-dessus.

EXEMPLES DE FACTURATION :

Exemple N°1 : Une famille allocataire CAF habitant le territoire de la C.C.B.V.L, dont le Quotient Familial est de 1047, qui inscrirait ses deux enfants une semaine complète à l'A.L.S.H de Mer, avec garderie plusieurs jours, paierait : (11,14 €/jour x 5 jours) + 7,44 € = 63,14 € x 2 enfants = 126,28 €

Exemple N°2 : Une famille allocataire MSA habitant le territoire de la C.C.B.V.L, dont le Quotient Familial est de 638, qui inscrirait chacun de ses trois enfants trois jours à l'A.L.S.H de Suèvres, avec garderie chaque jour, paierait : (10,12 €/jour x 3 jours) + (1,87 €/jour x 3 jours) = 35,97 € x 3 enfants = 107,91 €

Informations pour les ALSH associatifs partenaires de la CCBVL

	Familles Rurales Villexanton - La Chapelle St Martin		Loisirs et Créations Saint Léonard en Beauce
Lieu d'accueil	3 rue de la Vove 41500 Villexanton	10 rue du Clos 41500 La Chapelle St Martin	7 Grande Rue 41370 Saint Léonard en Beauce
Période d'ouverture	Du 10/07 au 04/08/2023		Du 10/07 au 04/08/2023
Horaires de l'A.L.S.H	9h-17h15		9h-17h
Horaires de garderie	matin : 7h15-9h / soir : 17h15-18h30		matin : 7h30-9h / soir : 17h-18h
Modalités d'inscription	Inscription à la semaine		Inscription à la semaine
Info complémentaire			Réunion d'information mercredi 28/06 à 19h
Contacts	Nathalie RUBLON : 06.17.92.05.03 Marie-Thérèse LEROUX : 06.70.74.02.05 cloisirs.villex@orange.fr		centre de loisirs et mini camp Ingrid LETOURNEUX : 06.68.68.07.22 crealoisirs41370@gmail.com
Inscriptions	Inscriptions Eté 2023 Au 10 rue du Clos 41500 La Chapelle St Martin A partir du 22/05, uniquement sur RDV de 14h30 à 18h30 (jusqu'à épuisement des places) Tarification en fonction du Quotient Familial + frais d'adhésion à l'association (25€/famille)		Inscriptions Eté 2023 Au 7 Grande rue 41370 St Léonard en Beauce Les samedis 3 et 10/06 de 9h30 à 11h30 ou par mail et par téléphone
	Inscriptions Mercredis Rentrée 2023 A partir du 19/06, uniquement sur RDV de 14h30 à 18h30 (jusqu'à épuisement des places)		Tarification en fonction du Quotient Familial + frais d'adhésion à l'association (12€/famille)

